

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS 2C2ML		Durée de l'exercice en nombre de mois * : 12			
Adresse de l'entreprise :		RUE DE LA BRIQUETTERIE 60330 LAGNY LE SEC		Durée de l'exercice précédent * : 12			
Numéro SIRET * :		909 498 743 00022		Néant <input type="checkbox"/> *			
				Exercice N clos le, 31/12/2025			
				Exercice N-1 clos le, 31/12/2024			
		Brut 1		Amortissements, provisions 2			
				Net 3			
				Net 4			
Capital souscrit non appelé (I)		AA					
ACTIF IMMOBILISÉ *	Immobilisations incorporelles	Frais d'établissement *	AB	AC			
		Frais de développement *	CX	CQ			
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	16 300	AG	11 066	5 234
		Fond commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	Immobilisations corporelles	Terrains	AN	170 138	AO		170 138
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	81 243	AS	51 106	30 137
		Autres immobilisations corporelles	AT	1 332 440	AU	202 282	1 130 159
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX	1 080	AY		1 080
	Immobilisations Financières (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
Prêts		BF	5 950	BG		5 950	
Autres immobilisations financières*		BH		BI		22 500	
Total (II)		BJ	1 607 151	BK	264 454	1 342 697	
ACTIF CIRCULANT	Stocks *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
		En cours de production de biens	BN		BO		
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT	474 553	BU		474 553
	Créances	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	8 120	BW		8 120
		Clients et comptes rattachés (3) *	BX	9 235	BY		9 235
		Autres créances (3)	BZ	51 815	CA		51 815
	Divers	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres.....)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités	CF	237 913	CG		237 913	
	Charges constatées d'avance (3) *	CH	9 116	CI		9 116	
	Total (III)	CJ	790 752	CK		790 752	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW					
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM					
	Ecart de conversion actif (VI)	CN					
Total général (I à VI)		CO	2 397 903	1A	264 454	2 133 449	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) part à plus d'un an :	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :	Stocks :		CR		Créances :	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du code générale des impôts)

Désignation de l'entreprise :		SAS 2C2ML		Néant <input type="checkbox"/> *	
		Exercice N		Exercice N-1	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1) * (Dont versé :70.000.....)	DA	70 000	70 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecarts de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD	7 000	7 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG	274 765	114 470	
	Report à nouveau	DH			
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	151 362	160 295	
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
	TOTAL (I)	DL	503 127	351 765	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	1 255 953	300 489	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		999	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	297 990	310 287	
	Dettes fiscales et sociales	DY	74 348	72 299	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ			
	Instrument financier à terme	D1			
	Autres dettes	EA	2 031		
compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
TOTAL (IV)	EC	1 630 323	684 074		
Écart de conversion passif et différences d'évaluation *	(V)	ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	2 133 449	1 035 838		
RENOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF			
(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	510 534	448 954		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

2C2ML
Société par actions simplifiée
au capital de 70 000 euros
Siège social : RUE DE LA BRIQUETTERIE, 60330 LAGNY-LE-SEC
909 498 743 RCS COMPIEGNE

DÉCISIONS DE L'ASSOCIÉE UNIQUE
DU 23 MARS 2026

DÉCISION D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME DÉCISION

L'Associée Unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 151 362 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice151 362 euros

A titre de dividende global à l'Associée Unique80 000 euros
Soit 0,11 euros par action

Le solde71 362 euros
En totalité au compte « autres réserves ».

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 23 mars 2026.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2025 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 80 000 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Conformément à la loi, l'Associée Unique constate qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

Certifié conforme
La Présidente